



CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 1985-1986

12 MARS 1986

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

RELATIVE AU STATUT DES FOURONS
DEPOSEE PAR M. J.-M. HAPPART

—

Le Conseil de la Communauté française,

Considérant que l'annexion des Fourons au Limbourg en 1963 n'a pas assuré le respect des droits linguistiques des citoyens, ni la paix communautaire que le législateur avait alors espéré établir,

Que les Fouronnais, à la majorité des 2/3, n'ont cessé depuis lors de manifester leur intention de retourner à la Communauté française,

Considérant que la situation géographique de la commune de Fourons l'oriente, aussi bien économiquement que culturellement, vers la partie francophone du pays,

Rappelle sa volonté de voir modifier le statut des Fourons,

Réclame le rattachement de cette commune à la Communauté française.

J.-M. HAPPART.